

PRESENTATION DU SYSTEME EDUCATIF de Saint-Pierre et Miquelon

Le système éducatif de Saint-Pierre et Miquelon est, dans ses structures, ses personnels et ses modalités de fonctionnement, conforme au schéma national. Cependant, la taille de ses structures reste proportionnelle à celle de sa population de 6000 habitants.

A la rentrée de Septembre 2007, mille trois cents élèves environ sont ainsi scolarisés, de la maternelle au baccalauréat, dans les différents établissements publics et privés de l'archipel.

Enseignement PUBLIC :

1er degré

- Ecole maternelle ILE AUX ENFANTS : 88 élèves
- Groupe scolaire Henriette BONIN : 90 élèves
- Groupe scolaire du FEU ROUGE : 176 élèves
- Ecole « LES QUATRE TEMPS» de Miquelon : 40 élèves

2nd degré

- Collège EMILE LETOURNEL : 106 élèves
- Collège EMILE LETOURNEL de Miquelon : 41 élèves
- Lycée EMILE LETOURNEL : 132 élèves
- Lycée Professionnel EMILE LETOURNEL : 120 élèves

Enseignement PRIVE :

1er degré

- Ecole maternelle St-LOUIS de GONZAGUE : 70 élèves
- Ecole PRIVEE de Miquelon : 15 élèves
- Ecole STE-ODILE : 98 élèves
- Ecole STE-CROISINE : 126 élèves

2nd degré

- Collège ST-CHRISTOPHE : 198 élèves
- Collège Technique ST-CHRISTOPHE : 21 élèves

Il n'existe pas d'enseignement supérieur à Saint-Pierre et Miquelon.

Un système d'aide sous forme de bourses allouées par la collectivité tente de pallier cette particularité en permettant aux bacheliers, voire aux jeunes élèves choisissant des filières professionnelles ou technologiques inexistantes sur l'archipel, de poursuivre leur cursus en métropole.

De plus, le dispositif « passeport mobilité », applicable à Saint-Pierre et Miquelon depuis le décret de février 2004, permet de prendre en charge le transport de ces étudiants.

Les étudiants ne souhaitant pas rejoindre la métropole ont la possibilité d'entreprendre des études par correspondance avec le CNED.

Le manque de structures adaptées se fait aussi sentir au niveau des enfants « porteurs de handicaps » mais leur intégration, compte tenu de leur nombre restreint, se voit partiellement réglée par la mise en place, de projets individualisés dans les classes ordinaires.

L'archipel a cependant su profiter de sa position géographique pour s'ouvrir sur l'espace régional canadien et développer des liens privilégiés avec les institutions des Provinces Atlantiques. Ainsi, depuis quelques années, les jeunes St-Pierrais bénéficient d'un dispositif exceptionnel ouvrant droit, entre autres, à des poursuites d'études supérieures à moindres frais, à l'accès aux études spécialisées, à des stages en entreprise au Canada, à des échanges culturels...